



## Les valeurs portées par Chic, de l'Archi

### La charte

L'association a rédigé en 2017 une charte qui a pour objet d'affirmer les valeurs fondatrices et principes directeurs de Chic de l'Archi.

Elle doit être signée par tout nouveau membre du comité de développement et partenaire de l'association.

L'adhésion de chacun aux valeurs et principes de la charte est un acte d'engagement et une condition nécessaire pour participer en qualité de membre adhérent à la vie de l'association, se prévaloir du nom « Chic de l'archi ! » ainsi que du logo déposés par cette dernière. Chacun s'interdit donc d'utiliser à des fins personnelles le nom, le logo, le site internet, les fichiers, contacts, documents, archives, productions et réalisations de l'association, quels qu'en soient le support, la forme ou le contenu. Il appartient au bureau de veiller au strict respect de cet engagement et d'engager si nécessaire toute action à l'effet de faire respecter les droits de l'Association.

### Indépendance

Chic de l'archi ! résulte d'une initiative privée. C'est un projet indépendant porté par un groupe de fondateurs / fondatrices et adhérent-es n'émanant d'aucun organisme public ou privé et ne se réclamant d'aucun mouvement de pensée, organisation politique, groupement d'intérêt économique ou autre.

### Mixité

L'association entend contribuer à la diversité sociale et s'adresse par ses actions à tous les enfants, filles et garçons, quelque soit leur origine sociale ou leur sexe.

Chic de l'archi ! promeut ainsi tous les métiers de la conception et de la construction de manière égalitaire.

Les ateliers, visites, et autres activités proposées sont organisées de manière à ce que le coût ne soit pas un frein pour les familles.

### Créativité

L'association souhaite encourager l'imagination et la créativité des enfants. Pour autant, aucune exploitation commerciale de leurs réalisations ne peut être envisagée.

## **Autonomie**

L'association conçoit ses propres outils. Elle peut également s'appuyer sur des supports existants ayant fait leur preuve et apportant un plus dans le déroulé de l'atelier.

Dans tous les cas, les ateliers sont pensés et animés en fonction de l'âge des enfants afin qu'ils puissent manipuler aisément le matériel et proposer un maximum de solutions seuls sans rencontrer de difficultés majeures. Chic de l'archi se réserve le droit de modifier le déroulé de ses ateliers en fonction des capacités des enfants, et ce afin de ne jamais les mettre en difficulté.

## **Bienveillance**

Les ateliers menés par Chic de l'archi ! sont animés avec bienveillance en cherchant à valoriser le travail et la production des enfants, en encourageant et en stimulant la solidarité entre enfants. Aucun résultat ne peut être attendu de l'enfant, qui peut s'il le souhaite cesser l'atelier.

## **Respect**

Chic de l'archi ! s'engage à utiliser les réalisations des enfants et les prises de vues des ateliers dans le respect des droits de l'enfant et soumis à l'autorisation de leurs responsables légaux. Aucune utilisation des photos et/ou réalisations des enfants ne peuvent être faite par les membres de l'association, sauf cadre précis définis dans le cadre d'une convention et approuvé par les parties prenantes. Les photographies prises et utilisées par l'association ont pour seuls objets de mettre en valeur les travaux des enfants et l'activité de l'association.

## **Sécurité**

Chic de l'archi ! s'engage à anticiper et prévoir toutes les mesures nécessaires au bon déroulé des sorties et visites. L'association communique auprès des enfants, des familles, des partenaires et acteurs du projet les consignes en amont de l'atelier et s'engage à encadrer avec le plus grand sérieux le groupe d'enfants.

## **Confidentialité**

L'association s'engage à respecter le caractère confidentiel

de certaines informations communiquées lors de l'élaboration de certains projets et à ne pas communiquer ces données sans accord préalable du propriétaire. Cette obligation de confidentialité s'impose à chacun des membres de l'association qui ne peuvent disposer des informations collectées et diffusées par elle sans l'accord formel du bureau. Tout manquement peut entraîner la radiation d'un membre de l'association.

### **Laïcité et citoyenneté**

L'association s'engage dans ses actions à promouvoir la laïcité en garantissant par ses actions la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, et l'égalité de toutes et tous devant la loi quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.

Elle s'engage également à promouvoir la citoyenneté en invitant les enfants à manifester un point de vue, à échanger, à travailler en groupe et à s'interroger sur l'impact des comportements individuels et collectifs sur l'environnement et par conséquent à former des citoyen-es concerné-es par l'évolution de leur cadre de vie.

### **Transparence**

Chic de l'archi ! s'engage à rendre transparent la gestion, la communication sur ses activités.

### **Les principes directeurs**

L'association est une structure évolutive et transversale, mettant en commun des moyens et des compétences. Elle a pour ambition sensibiliser et transmettre une culture urbaine, architecturale et paysagère auprès du jeune public avec l'appui de différents partenaires publics ou privés. Elle se propose également de diffuser et valoriser les productions réalisées dans le cadre de ses activités dans le respect des valeurs et principes de la présente charte.